

Santé au travail et Direction du CEA Saclay

La CGT ferait fuir les médecins 😊

« *Un médecin candidat a décliné après avoir eu connaissance d'un message¹ diffusé aux salariés sur la situation du Service de Santé au Travail* »

La direction du CEA Saclay

Le Service de Santé au Travail (SST) comptait 28 personnes il y a 1 an. Ils ne sont plus que 20 aujourd'hui, dont 1 seul médecin sur les 6 que comptait le service. Il n'en restera aucun à partir du mois de mai. Tous auront fui le mal-être au travail à l'œuvre dans le service.

Un médecin pour 1000 salariés, ce n'était déjà pas à la hauteur pour un site à hauts risques comme le CEA. Bienvenue aujourd'hui dans un désert médical (voir tableau au verso) !!!

Nous alertons la direction DEPUIS DES MOIS, rien n'est fait pour créer les conditions d'un accueil de bonne qualité. La direction a pourtant la responsabilité de garantir la bonne santé des salariés et donc de garantir le personnel soignant en conséquence afin de prévenir et guérir les salariés du site de Saclay.

Bonne nouvelle : la DRHRS recherche activement des médecins... DEPUIS 1 MOIS !!

Et ce serait à cause d'un tract de la CGT que le recrutement ne se fait pas. Mieux vaut en rire !

Quand un médecin démissionne pendant sa période d'essai, quand ce service fait souffrir son personnel (non remplacement de départ en retraite, sous-effectif, départ d'infirmières et de personnel administratif en souffrance, etc.), c'est

bien la direction et ses orientations qui nous ont amenés à cette situation lamentable. Maintenant c'est une grave crise pour TOUS LES SALARIÉS du centre. Et oui c'est NOUS qui travaillons, c'est NOUS qui tombons malades, c'est NOUS qui souffrons, c'est NOUS qui avons besoin de médecins.

PRÉVENIR et GUÉRIR

Les missions de la médecine du travail

Le code du travail stipule que le rôle du médecin du travail consiste à **éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail**, notamment en surveillant leurs conditions d'hygiène au travail, les risques de contagion et leur état de santé.

Pour mener à bien ses missions de prévention des risques professionnels, **le nombre de médecins du travail doit être suffisant** pour qu'ils aient réellement le temps d'effectuer les visites et analyses nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Sur le site de Saclay, ils ont également un rôle de primo intervenant médical en cas d'accident, ce qui est une nécessité au vu des risques présents sur le site.

La CGT du CEA Saclay tient à préciser à la direction que **la fuite des médecins du service de Santé au Travail de Saclay est de la seule et unique responsabilité de la direction du CEA Paris/Saclay**, d'autant plus que la **CGT et ses représentants ont maintes fois averti celle-ci des dangers** que sa politique faisait courir à ce service et à l'ensemble des travailleurs du centre et ce au sein des différentes institutions représentatives du personnel.

La CGT demande à la direction de (ré)instaurer un dialogue social véritable qui **aurait évité cette situation tragique au SST et permettra de régler de nombreuses situations dégradées dans plusieurs installations du site.**

¹ S'agissant du tract purement informatif que la CGT a diffusé le 8 mars 2018 (en l'absence d'informations de la direction).

Les salariés du SST

	2016	Avril 2017	Mars 2018	12 mai 2018	Annonce direction ⁽¹⁾
Médecins du travail	6	6	1	0	4
Infirmières	10	9	7+2 ⁽²⁾	6+2 ⁽²⁾	10
Médecins spécialistes	5	5	4 ⁽³⁾	4	4 à 5
Personnel administratif	8	8	6+1 ⁽²⁾	6+1 ⁽²⁾	8

⁽¹⁾ Au mieux pour début 2019.

⁽²⁾ Intérimaires.

⁽³⁾ La direction a mis fin au contrat du cardiologue le 11 mars 2018.

LE SST AU JOUR LE JOUR

- Au vu de la situation très dégradée, le personnel du SST continue de tomber malade, plusieurs arrêts plus ou moins longs se succèdent.
- Une infirmière est en cours de démission.
- **La cheffe du SST a démissionné** de son poste de chef de service, le chef des USPS assure l'intérim.
- La direction annonce la mise en place de vacances de médecins du travail du CEA pour pallier le manque de médecins au SST de Saclay (médecins de FAR, de Marcoule, conseiller médical du CEA).
- La direction dit rechercher des pistes pour pallier sa décision de non-reconduction des vacances du cardiologue.
- La direction ne donne aucune garantie quant à la reconduction du contrat de la psychiatre à partir de 2019.

Les risques professionnels au CEA ne sont pas à prendre à la légère.

Entre **les risques professionnels spécifiques au CEA** (radiologie, chimie, biologie, lasers, cryogénie, nanotechnologie, rayonnements ionisants...), et **les risques psycho-sociaux** (souffrance au travail) **en forte augmentation sur le centre**, nous les salariés avons **besoin d'une médecine du travail qui ait les moyens d'exercer toutes ses missions de prévention.**

ATTENTION DANGER !

- Comment seront faites les **décontaminations en l'absence de médecin** ? S'il faut transporter des salariés contaminés jusqu'à Clamart, quel danger pour eux-mêmes et l'environnement immédiat ?
- Comment pallier l'absence de médecin en cas de **déclenchement du Plan d'Urgence Interne** ?
- Comment le SST pourra répondre aux **engagements de son agrément** afin qu'il soit maintenu ?

Signez la pétition intersyndicale

CEA Saclay : CGT, CFTC, FO, UNSA SPAEN
Synchrotron Soleil : CGT, SNCS FSU, Sud Recherche,
CIS BIO : CGT, FO

Influons sur notre avenir

Obtenir de meilleures conditions de travail, afin d'effectuer un travail de qualité sur notre site, c'est la volonté de l'ensemble des personnels de Saclay. Se syndiquer, c'est s'organiser pour obtenir des droits nouveaux qui permettent d'être mieux au travail, plus en sécurité. De plus en plus de salariés rejoignent les syndicats afin de peser dans ce sens car les meilleurs experts de nos conditions de travail c'est NOUS les salariés. Pour que chaque service soit représenté, rejoignez-nous.

La CGT appelle l'ensemble des salariés à la rejoindre afin d'être ensemble plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

Bulletin à retourner à : *la* CGT - Bât. 477 - CEA/Saclay
91191 - Gif-sur-Yvette Cedex
☎ 01 69 08 48 33
cgt.saclay@cea.fr

